

Sciences Appliquées



BÉTHUNE

LICENCE PROFESSIONNELLE Construction Durable, Comportement et Performance Énergétiques

CODE RNCP : 30143 - Nombre de places disponibles : 26

LES DÉBOUCHÉS

- Technicien d'études auprès d'un maître d'œuvre (cabinet d'architecte, bureau d'études...)
- Technicien bureaux d'études thermique bâtiment
- Gestionnaire technique bâtiment
- Responsable de diagnostics, de maintenance de site, de services techniques
- Responsable d'études, conception et suivi de travaux
- Technicien contrôle et expertise, diagnostiqueur dans un bureau de contrôle et d'expertise
- Responsable d'exploitation des installations de chauffage, ventilation et climatisation
- Responsable énergie
- Ambassadeurs de l'Énergie

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de cette licence professionnelle est de former des professionnels dans le domaine de la construction durable, de l'efficacité énergétique et de la gestion du patrimoine immobilier.

L'optimisation et la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments sont devenues des préoccupations environnementales et économiques majeures. Elles nécessitent d'intégrer les enjeux de l'efficacité énergétique, les réglementations et leurs évolutions, les méthodes de gestion de l'énergie et l'exploitation des données de monitoring des bâtiments. Tous ces aspects ne doivent toutefois pas faire oublier que l'humain reste au cœur des opérations de construction.

La licence professionnelle CDCPE vise ainsi à former des professionnels aux méthodes, techniques et outils capables de répondre à ces enjeux et nécessaires à leur future activité professionnelle.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

La formation est structurée autour d'une approche par compétences (APC). Elle vise au développement de 4 compétences principales :

- Porter un diagnostic sur le patrimoine bâti et son environnement
- Fournir des arguments de choix d'une solution de rénovation énergétique ou de gestion de l'énergie
- Elaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Bâtiment
- Dimensionner des équipements techniques



LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Formation proposée en promotion unique suivant un calendrier d'alternance, mixant les publics (Formation Initiale, Formation Continue en Contrat de Professionnalisation, Formation en Contrat d'Apprentissage).
- Plus de 80% des étudiants diplômés trouvent un emploi dans les 2 mois
- Plus de 33 % des enseignements sont dispensés par des professionnels
- L'écosystème de la filière Génie Civil de la Faculté des Sciences Appliquées et la forte présence d'intervenants professionnels dans la formation a permis de créer un nombre important de partenariats dans les entreprises et les collectivités territoriales.



CONTENU DE LA FORMATION (en 1 an)

Les 4 compétences s'appuient sur les ressources suivantes :

- Transferts et Enveloppe
- Simulation thermique et énergétique
- Eco-construction - ACV
- Labels - Réglementation cadre juridique
- DAO/CAO
- Équipements techniques
- Gestion de projet de construction
- Gestion technique des bâtiments
- Langue / Communication
- Confort - Santé

Les 4 compétences font l'objet de situation d'apprentissage et d'évaluation :

- 4 Projets liés à une rénovation ou construction d'un bâtiment (diagnostic, choix des solutions énergétiques, études de solutions techniques, dimensionnement d'équipements)
- Étude de solution innovante ou Alternance
- Stage en entreprise ou Alternance

LE RYTHME DE LA FORMATION

Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage sont des contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée qui permettent d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université.

Le contrat de professionnalisation offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et le niveau de formation du candidat. Le contrat d'apprentissage offre une rémunération allant de 27 % à 100 % du SMIC, selon l'âge du candidat et l'année d'exécution du contrat.

Les contrats en alternance vous donnent donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

CONDITIONS D'ACCÈS

FORMATION INITIALE

- BTS EEC, Bât., Env. du bât., Fluides Energies Domotique, SCBH, Systèmes Constructifs Bois et Habitat
- DEUST *
- Licence 2 Sciences et Technologie ou Ingénierie
- Diplômé de niveau III de formations françaises ou européennes en Génie civil *

* *Sous réserve d'acceptation du dossier*

FORMATION CONTINUE

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : fcu-fare-bethune@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la Licence Professionnelle via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : fcu.pac@univ-artois.fr

CONTACT

Didier DEFER, responsable de formation
Tél : 03 21 63 71 55
didier.defer@univ-artois.fr



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés